




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-22**

Séance publique du

1 février 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160201- lmc183265-AU-1-1
Date de signature : 04/02/2016
Date de réception : jeudi 4 février 2016
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES - DÉMISSION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX
MEMBRES DE CE COMITÉ - DÉSIGNATION DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Le 1 février 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/01/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Claude MAINA, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jules SUSINI, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Danièle BRUNET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Coordinatrice de l'Education

Nomenclature : 5.3
Designation de représentants

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 1 FÉVRIER 2016

RAPPORTEUR : Madame Brigitte DEVESA

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES - DÉMISSION DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX MEMBRES DE CE COMITÉ - DÉSIGNATION DE NOUVEAUX
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Caisse des Ecoles est administrée par un comité composé du Maire ou de son représentant, de 8 Conseillers Municipaux nommés par le Conseil Municipal, de trois Inspecteurs de l'Education Nationale des circonscriptions aixoises désignés par l'Inspecteur d'Académie, d'un représentant de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), d'un représentant de la Fédération des Parents d'Elèves (PEEP), d'un représentant de la Délégation Départementale de l'Education Nationale (D.D.E.N) et d'un membre désigné par le Préfet.

Madame Danièle BRUNET et Monsieur Francis TAULAN, membres élus au comité de la Caisse des Ecoles par délibération du Conseil Municipal du 28 avril 2014 N° DL.2014-21 présentent leur démission.

Compte tenu de la récente modification des statuts de la Caisse des Ecoles qui a réduit le nombre de conseillers de neuf à huit, il convient de les remplacer par un (1) nouveau représentant du Conseil Municipal

Selon les dispositions de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une nomination ou une présentation est votée à bulletin secret ; après deux tours de scrutin secret, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est proposé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, à égalité de voix l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret. Les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le maire.

A ce titre, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à cette désignation.
- **PROCEDER** à la désignation, dans les conditions précitées, d'un (1) représentant du Conseil Municipal devant siéger au sein du Comité de la Caisse des Ecoles.

DL.2016-22 - COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES - DÉMISSION DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX MEMBRES DE CE COMITÉ - DÉSIGNATION DE NOUVEAUX
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 8
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Edouard BALDO Lucien-Alexandre CASTRONOVO Noelle CICCOLINI-JOUFFRET Charlotte DE
BUSSCHERE Michele EINAUDI Hervé GUERRERA Souad HAMMAL Gaelle LENFANT

A ÉTÉ DESIGNÉE

Titulaire :

- **Danielle SANTAMARIA**

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Lopez', with a long horizontal stroke underneath.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)